UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Faculté de droit

Institut de Droit et de l'Economie des Affaires (IDEA)

M2 Droit des Affaires et Fiscalité

Année universitaire 2024/2025

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Modalités contrôle des connaissances **MASTER 2 DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITE** **Année 2024-2025**			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Droit des sociétés	30h	6	Ecrit 5h (cas pratique)
Droit fiscal	30h	6	Ecrit 5h (cas pratique)
Analyse comptable et financière	30h	6	Ecrit 5h (cas pratique)
Libertés économiques	20h	3	Contrôle continu
Droit pénal des affaires	20h	3	Contrôle continu
Conférences	12h	1	Contrôle continu
Maitrise d'une langue étrangère	20h	3	Oral
Stage obligatoire (2 mois minimum)	0	2	Soit au sein du cabinet, de l'étude, ou de l'office d'un membre d'une profession juridique, judiciaire ou comptable, soit dans une entreprise. Les étudiants trouvent eux-mêmes leur stage avec l'aide du Responsable du Master 2 Droit des Affaires et Fiscalité, seul compétent pour le valider
TOTAL SEMESTRE 3	**H**	**30**	
SEMESTRE 4			
Droit social	30h	6	Ecrit 5h (cas pratique)
Droit économique	30h	6	Ecrit 5h (cas pratique)
Droit de la propriété intellectuelle	20h	2	Contrôle continu
Droit des contrats internationaux	20h	2	Contrôle continu
Médiation / arbitrage	20h	2	Contrôle continu
Conférences	12h	1	Contrôle continu
Maitrise d'une langue étrangère	20h	3	Oral
Mémoire écrit / Soutenance orale		4 / 4	Écrit / Oral
TOTAL SEMESTRE 4	**H**	**30**	